L'entrée du lycée et le bâtiment de l'externat des garçons. On y reconnaît la stricte application de la trame d'1,75 m mise au point en 1952 par le ministère de l'Education nationale.

IVR11_20209300524NUC4A
Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault
Date de prise de vue : 2020
(c) Philippe Ayrault, Région Ile-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation